

L'école éloignée en réseau

Organisation pour les commissions scolaires Des conditions pour faciliter le changement

Au plan administratif

La gestion et l'organisation d'un projet ÉÉR dans une commission scolaire

Le concept de l'école éloignée en réseau est nouveau et son actualisation dans les commissions scolaires est encore marginale. Comme tous les projets d'innovation technologique et pédagogique, un plan directeur est souhaitable afin d'assurer la bonne mise en œuvre des nouveaux modes de travail en réseau.

L'organisation

Une équipe d'intervenants

La commission scolaire peut d'abord former un comité de collaborateurs comprenant un représentant de chacun des services (informatiques – éducatifs – complémentaires - RECIT), des enseignants et des directions d'école intéressés par le projet ÉÉR afin de développer une vision commune du concept de l'école éloignée en réseau et de mettre en place une structure organisationnelle qui favorisera la collaboration et la communication entre les différents professionnels du comité. Des partenaires externes peuvent aussi se greffer à l'organisation.

Après une étude faite dans leur milieu, les directions d'école intéressée à exploiter le réseau devront faire connaître leurs besoins en matière de formation et d'accompagnement pour le démarrage des projets en réseau.

Le savoir et l'expertise des différents acteurs aideront au développement du réseau et à son efficacité. Bien entendu, la participation des enseignantes et enseignants, leur débrouillardise et leur capacité de changement seront à la base de la réalisation des nombreuses activités pédagogiques et professionnels.

Les services éducatifs et informatiques devront être en mesure de se mettre en réseau «*mode communication*» avec les différentes écoles afin d'assurer un soutien à distance.

Sachant qu'il y a des changements fréquents de personnel dans les petits écoles éloignées et afin d'éviter des dédoublements dans le développement d'expertise et d'implantation, il est souhaitable de créer une équipe noyau qui pourra accompagner les enseignantes et les enseignants. Celle-ci pourrait être constituée d'un conseiller pédagogique accompagnateur pour les projets en réseau, du responsable du RECIT local, d'un technicien, d'un conseiller en services complémentaires aux élèves et d'une direction d'école. Ce noyau d'acteurs innovateurs pourrait avoir pour mandat de communiquer, de soutenir et d'accompagner les enseignants, les élèves et tous les professionnels de la commission scolaire.

Pourquoi l'école en réseau ?

- Maintenir ouvertes les petites écoles rurales
- Assurer l'égalité d'accès et de succès aux élèves
- Offrir des services de même qualité
- Rompre l'isolement social

Comment favoriser le développement d'une collectivité en réseau dans la commission scolaire ?

- Utiliser la large bande passante ou autres technologies
- Installer des logiciels de télécollaboration (asynchrone et synchrone) pour faciliter l'accès à des personnes, à de l'information, à des ressources éducatives et à des services.
- Valoriser la création d'une communauté d'innovation.
- Mettre sur pied une communauté de pratique réunissant des enseignants, des professionnels et des administrateurs.
- Se donner un plan directeur
- Soutenir les directions d'école
- Favoriser une adhésion progressive
- Faire une étude éclairée des besoins des écoles
- Favoriser les rencontres (en face à face et en réseau)
- Prévoir du perfectionnement
- Reconnaître et valoriser les enseignants et autres professionnels impliqués.
- Fournir aux écoles une équipe d'accompagnement à l'implantation

Les services informatiques

Les préalables

La fiabilité du système

Sans bande passante, sans équipement et sans soutien informatique, l'école en réseau ne peut pas fonctionner. Il faut s'assurer que le réseau fonctionne bien et que les logiciels utilisés pour la télécollaboration soient testés avant de débiter les activités avec les élèves et les professionnels. Les techniciens devront connaître les différents logiciels utilisés pour la télécollaboration.

Outiller les écoles

Dans un premier temps, un inventaire de l'équipement technologique des écoles participantes et une liste des besoins devront être faits. Après avoir proposé un portrait type des petites écoles en matière technologique et il sera temps de procéder

à des achats pour combler les besoins technologiques pour un fonctionnement efficace en réseau.

Les coûts

Identifier les besoins des écoles –offrir de la formation aux techniciens– expertise – achat d'équipements – soutien – entretien – coordination - horaire

Prévoir un budget : équipement / temps technicien / développement d'expertise/ formation.

- Pour rendre le réseau fonctionnel
- Pour brancher les écoles et les classes
- Pour entretenir et réparer les différents équipements nécessaire au réseau
- Pour libérer du temps technicien (au début des activités en réseau, les besoins des écoles sont plus grands)
- Pour l'achat de logiciels et de l'équipement

Organiser et planifier

- Pour orchestrer les horaires des techniciens en fonction des besoins particuliers des écoles en réseau (souplesse)
- Pour soutenir à distance les différents participants au projet (élèves – enseignants – professionnels – administrateurs...)

Les services éducatifs et les services complémentaires aux élèves

Accompagnement et formation

Face à face ou en réseau

Avant d'entreprendre l'accompagnement des enseignantes et enseignants dans l'implantation de l'école éloignée en réseau, les professionnels des services éducatifs et complémentaires aux élèves devront se documenter sur ce nouveau concept et sur les multiples possibilités que le réseau procure. L'utilisation de nouveaux outils de collaborations permettra une plus grande disponibilité et un rapprochement entre les services et les écoles. La distance n'aura plus la même importance. L'approche collaborative sera favorisée. Suite à l'expérience vécue dans les projets pilotes, il semble raisonnable de dire que les principaux besoins viendront des changements de pratique des enseignantes et des enseignants, d'une nouvelle perception de l'utilisation des technologies à des fins d'apprentissage et d'une réorganisation de la gestion de classe. La planification des apprentissages et l'évaluation changent entre une classe traditionnelle et une classe en réseau. Les besoins en formation seront : la création d'activités multiâges, l'approche participative ou coopérative, la pédagogie de projet et la pédagogie différenciée. Bien entendu ses changements de pratiques se feront en fonction des besoins des écoles et du personnel.

L'utilisation de nouveaux outils de télécollaboration

Par le réseau, les écoles éloignées pourront obtenir des services à distance autant pour les enseignantes et enseignants que pour les élèves. Il est donc souhaitable que les professionnels des services éducatifs aient l'opportunité de recevoir une formation sur l'utilisation des logiciels de télécollaboration et qu'ils puissent compter sur le support des services informatiques. Chacun pourrait avoir un portable et une caméra Webcam.

Il sera possible de communiquer avec les écoles, d'animer sur le réseau, de publier des formations, de soutenir un élève à distance, de travailler avec de petites équipes d'enseignants ou d'élèves, de donner des conseils, d'envoyer du matériel pédagogique et ce n'est qu'un début. Les facilités d'accessibilité vont évidemment transformer les pratiques des professionnels des services éducatifs et complémentaires aux élèves.

Un noyau accessible sur le réseau

L'accessibilité

Comme pour les enseignants et les élèves, les professionnels des différents services de la commission scolaire pourront avoir accès à de l'information, des personnes, des services et à des écoles sur le réseau. Des partenariats se créeront et des communautés de pratique se partageront des savoirs et en coconstruiront ensemble.

Pour tous les acteurs

D'entrée de jeu, il est essentiel que le processus soit évolutif et qu'il permet aux personnes de prendre le temps de s'approprier de nouveaux outils, d'acquérir de nouvelles façons de travailler découlant d'une conception renouvelée de leur rôle. Changer les façons de faire demande du temps, de l'encouragement et de la formation continue. Le décroïsonnement de l'école par le réseau entraîne une réorganisation du temps et des tâches et une nouvelle vision de la classe.

La coordination d'un nouveau système

La qualité de la coordination des équipes facilitera l'actualisation de l'école éloignée en réseau. Le leadership des directions d'école et la capacité des enseignantes et des enseignants de mettre en pratique l'école éloignée sont la pierre angulaire du succès de la réalisation. Le rôle des services de la commission scolaire est d'aider et de soutenir les écoles dans leur démarche.

LE NOYAU

